

**Conférence de presse, 17 février 2010**  
**« Services aux personnes dépendantes : un enjeu durable »**  
**Enquête auprès des bénéficiaires des services d'aide à domicile**

**Intervention de Jean-Marie Carrier,**  
**Député provincial aux affaires sociales et hospitalières**

Madame, Monsieur,

Merci à tous de nous avoir rejoints ce matin et de l'attention que vous portez à notre projet.

C'est en 2006 que tout a commencé, lors d'un colloque transfrontalier organisé à Arlon entre le Grand-Duché de Luxembourg, la France et la Belgique intitulé « L'accompagnement à domicile de la personne dépendante : une approche transfrontalière ».

Lors de l'ouverture de ce colloque, je terminais mon intervention en disant : *« Cette rencontre créera, je l'espère, des liens qui serviront de tremplin vers de nouvelles actions communes. »*

Et je ne pensais pas si bien dire puisque la collaboration s'est poursuivie et que nous sommes aujourd'hui réunis pour présenter l'enquête que nous allons réaliser auprès des bénéficiaires des services d'aide à domicile.

En effet, dans le cadre de ce projet de coopération transfrontalière qui est piloté par le Département des affaires sociales et hospitalières dont j'assume la responsabilité, nous avons souhaité travailler avec l'ensemble des services à domicile situés en province de Luxembourg (Belgique), sur le bassin de Longwy (France) et au Grand-Duché de Luxembourg.

Ce projet, qui a fait l'objet d'une acceptation par les autorités INTERREG, se base sur un certain nombre de constats partagés par les acteurs locaux.

En effet, répondre aux besoins d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, qu'elles soient âgées ou handicapées, constitue un défi majeur de part et d'autre des frontières.

C'est pourquoi, nous souhaitons partager et mutualiser nos connaissances, nos difficultés et nos outils de travail afin d'améliorer la qualité des services d'accompagnement de la personne dépendante, âgée ou handicapée.

Dans le cadre de l'une des actions de ce projet, il est prévu d'observer et d'analyser le secteur de l'aide à domicile située aux frontières belges, françaises et luxembourgeoises.

Pour ce faire, nous avons décidé de réaliser une enquête.

Par elle, nous souhaitons connaître, d'une part, le degré de satisfaction des bénéficiaires sur les différents services mis en place par leur structure d'aides à domicile et, d'autre part, apprécier si les aides fournies par leurs services à domicile répondent réellement aux besoins et aux attentes des bénéficiaires dans leur vie quotidienne.

Nous comptons sur la participation de chaque bénéficiaire car il est important pour les services à domicile de connaître leur opinion afin d'adapter leurs aides à leur réalité quotidienne.

Les bénéficiaires seront tenu informés des résultats obtenus à l'occasion d'une conférence à laquelle ils seront cordialement conviés.

Vous y serez également les bienvenus.

Avant de terminer, je souhaite remercier tous les partenaires qui travaillent sur ce projet et qui lui permettent de voir le jour.

Je cède maintenant la parole à Francis HERBAYS, Président de l'ADEF (Association de développement des emplois familiaux).

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Marie CARRIER  
Député provincial